

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNE DE L'ESCARENE Séance du dimanche 22 mars 2026

L'an deux mille vingt-six, le dimanche vingt-deux mars, à onze heures, le Conseil municipal, légalement convoqué le dix-huit mars deux mille vingt-six, s'est réuni au siège de la mairie de L'Escarène, sous la présidence de Céline Duquesne Maire.

Etaient présents : DUQUESNE Céline, SIMON Raphaël, GASC Annie, TAMAZOUT Maurice, SMANIOTTO Amélie, ARNULF Julien, MIGONE Anaïs, RATTI Phillipe, MANGIN Flora, CAUCHETEUX Virginie, PANERO Stéphane, PEREZ Jennifer, CHOLVIN Nolan, AZEMAR Corinne, PELUSO Alain, SOARES Lily-Rose, GUIRAL Yoann, DONADEY Pierre, BARRIOS-BRETON Marie-Thérèse, VALLAURI Jean-Claude, PIALA Raoul

Absents représentés : FOUQUET Hervé représenté par DUQUESNE Céline, DOTTAIN Laurence représentée par BARRIOS-BRETON Marie-Thérèse

Absents excusés :

Madame AZEMAR Corinne a été nommée secrétaire de séance

Délibération n°: 26 03 06

Objet :

Election des représentants au Syndicat Intercommunal à vocation multiple pour l'équipement et l'aménagement du territoire des cantons de LEVENS, CONTES, L'ESCARENE et NICE (SILCEN)

Pour précision, le Syndicat Intercommunal à vocation multiple pour l'équipement et l'aménagement du territoire des cantons de LEVENS, CONTES, L'ESCARENE et NICE (SILCEN) a été créé en 1935 en vue de créer un réseau d'alimentation en d'eau d'irrigation des hauts plateaux du Canton de Levens a évolué au fil des ans.

Aujourd'hui, c'est un syndicat à la carte il regroupe 15 communes : Bendejun ; Berre-les-Alpes ; Blausasc ; Cantaron ; Castagniers ; Châteauneuf-Villevieille ; Coaraze ; Contes ; Drap ; Duranus ; L'Escarène ; Lucéram ; Peille ; Peillon ; Touët de l'Escarène.

Le S.I.L.C.E.N. est habilité à exercer, selon le choix et pour le compte de ces communes des compétences à caractère optionnel suivantes :

- Réalisation d'opérations diverses à la demande.
- Mise en place et gestion du service public d'eau potable : Production, transport et distribution de l'eau potable y compris la réalisation de tous travaux et études nécessaires dans ce domaine ;
- Mise en place et gestion du service public d'assainissement non collectif y compris la réalisation de tous travaux et études nécessaires dans ce domaine.

Il a notamment été sollicité par la commune de L'Escarène pour réaliser soit en maîtrise d'ouvrage directe soit en maîtrise d'ouvrage déléguée la réalisation du réseau d'eau et d'assainissement du quartier de Montagnac.

Transmis à la Préfecture le : Date visa

Affiché le : 02/04/2026

AR Prefecture

006-210600573-20260322-260306-DE
Reçu le 01/04/2026
Publié le 01/04/2026

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales relatif à la désignation de délégués pour siéger au sein d'organismes extérieurs,

LE CONSEIL MUNICIPAL

Ouï l'exposé Madame le Maire,

Considérant les candidatures et le nombre de délégués à élire,

A procédé à l'élection des représentants du SILCEN et a élu en qualité de membres titulaires :

- Monsieur Yoann GUIRAL
- Madame Céline DUQUESNE

Nombre de conseillers en exercice : 23

Nombre de présents : 21

Nombre de votants : 23

Pour : DUQUESNE Céline, SIMON Raphaël, GASC Annie, TAMAZOUT Maurice, SMANIOTTO Amélie, ARNULF Julien, MIGONE Anaïs, RATTI Phillipe, MANGIN Flora, FOUQUET Hervé représenté par DUQUESNE Céline, CAUCHETEUX Virginie, PANERO Stéphane, PEREZ Jennifer, CHOLVIN Nolan, AZEMAR Corinne, PELUSO Alain, SOARES Lily-Rose, GUIRAL Yoann, DONADEY Pierre, BARRIOS-BRETON Marie-Thérèse, VALLAURI Jean-Claude, DOTTAIN Laurence représentée par BARRIOS-BRETON Marie-Thérèse, PIALA Raoul

Contre : /

Abstentions: /

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits, pour expédition conforme.

LA SECRÉTAIRE DE SÉANCE
Madame AZEMAR Corinne



LE MAIRE
Madame DUQUESNE Céline




Transmis à la Préfecture le : Date visa
Affiché le : 02/04/2026

AR Prefecture

p. 2

006-210600573-20260322-260306-DE
Reçu le 01/04/2026
Publié le 01/04/2026